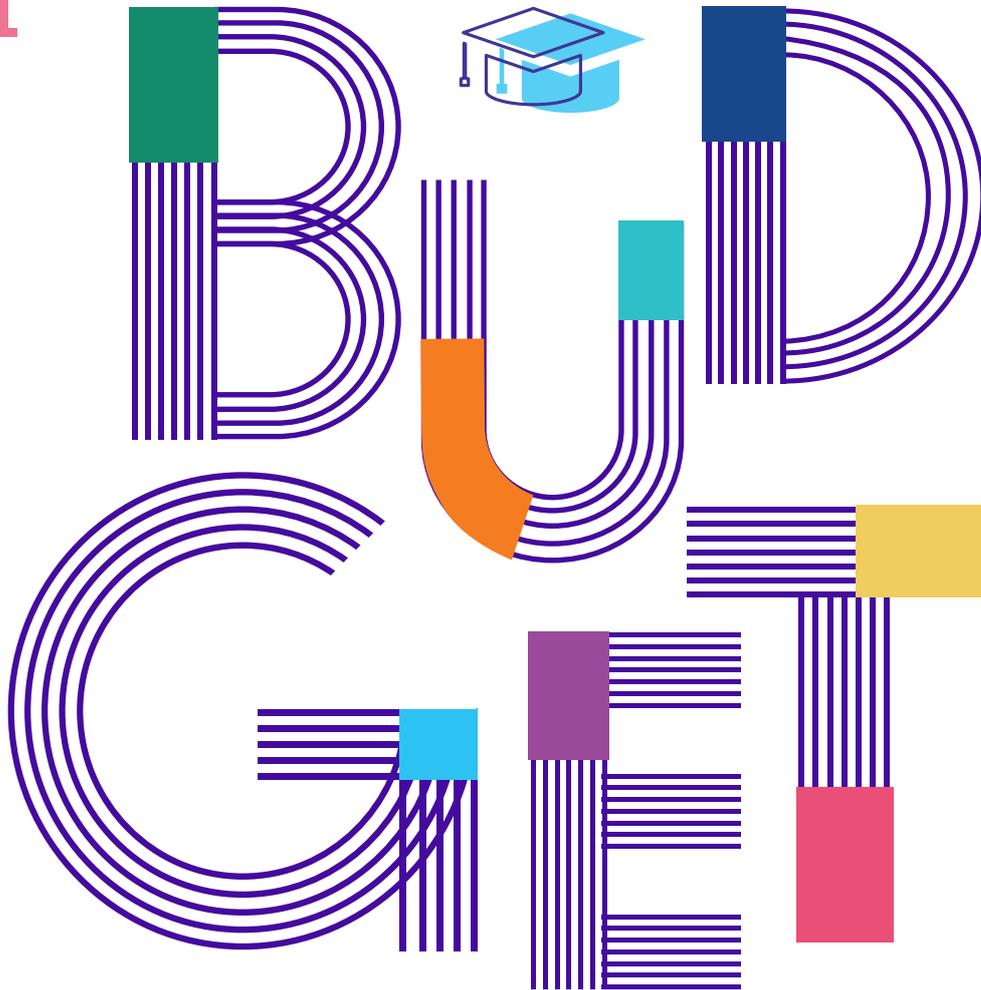


DOSSIER DE PRESSE



— LES GRANDS PROJETS —

DU DÉPARTEMENT

2020



Contact presse : Cassandre Germain
cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

Introduction

Lors de la session budgétaire du 29 au 31 janvier 2020, l'Assemblée départementale du Loiret vote, pour 2020, un budget ambitieux de 705,9 M€.

Le budget du Loiret repose sur une croissance des investissements de la collectivité en faveur de son territoire, soit une augmentation de 2 % des dépenses d'équipement, représentant un budget de 170,2 M€.

L'objectif du Département est de continuer à répondre et à anticiper les attentes des usagers en matière d'attractivité du territoire, d'adaptation de la société au vieillissement et d'égalité d'accès aux services (notamment en milieu rural), sans accroître leur contribution.

Ainsi, le Département poursuivra :

- l'amélioration des infrastructures et réseaux (55,7 M€), dont le programme pluriannuel d'amélioration des chaussées, le pont de Châtillon-sur-Loire, le franchissement de Loire de Jargeau et le Très Haut Débit
- l'aménagement et l'entretien de ses collèges (55,6 M€), avec la construction du collège Nord Est d'Orléans et des deux collèges de Pithiviers, la restructuration de la demi-pension de Beaugency et l'entretien des collèges
- la valorisation des ressources naturelles (4,4 M€), dont le Canal d'Orléans et la Loire à vélo
- son appui aux territoires au titre de ses programmes d'aides (50,1 M€)

En 2020, trois facteurs impactent la préparation du budget :

- l'application du dispositif de contractualisation État-Collectivité
- la réforme de la fiscalité locale
- l'augmentation constante des dépenses des trois allocations individuelles de solidarité (AIS)

SOMMAIRE

I. UNE HAUSSE DES INVESTISSEMENTS AVEC UNE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

II. 2020 : DES PROJETS EN FAVEUR DE L'AVENIR DES LOIRÉTAINS ET DES TERRITOIRES

III. LES TEMPS FORTS DE 2020

I. Une hausse des investissements avec une réduction des dépenses de fonctionnement

Le budget primitif 2020 a été préparé dans un contexte institutionnel en mutation lié principalement à trois facteurs...



La réforme de la fiscalité locale

Suite à la suppression de la taxe d'habitation du bloc communal, la taxe foncière sur les propriétés bâties des Départements sera transférée aux communes dès 2021, entraînant une perte du produit de cette taxe. Cette mesure marque ainsi la fin du pouvoir fiscal des Départements.



Une progression des dépenses des trois allocations individuelles de solidarité (AIS)*

Les AIS constituent le poste de dépenses le plus important en fonctionnement (près d'1/3 des dépenses) et leur croissance est dynamique (+ 2,3 % par rapport à 2019). Pour freiner cette croissance, le Département adapte son action en la matière grâce notamment au plan de retour à l'emploi engagé dès 2018.

** Les 3 AIS sont: Revenu de solidarité active (RSA), Allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées (APA), Prestation de compensation du handicap (PCH).*



L'application du dispositif de contractualisation État-Collectivité

Cette mesure imposée par l'Etat vise à réaliser une économie de 13 milliards d'€ d'ici 2022 en limitant l'évolution des dépenses de fonctionnement des plus grandes collectivités à +1,2 % par an afin que chacun participe à la réduction du déficit public et à la maîtrise de la dette publique.

...tout en maîtrisant et en anticipant...



Le taux d'épargne

Un taux d'épargne brute de **12,9 %** qui permet d'assurer un financement continu de l'investissement et d'éviter un effet néfaste sur la dette départementale.

Le désendettement

Une capacité de désendettement de 6,4 années, ce qui est un gage de crédibilité de la collectivité vis-à-vis des citoyens et des prêteurs.

... pour soutenir les territoires et les Loirétains.

Pas de hausse de la fiscalité : un engagement jusqu'en 2021

La bonne santé financière du Département du Loiret a été obtenue grâce à une maîtrise de ses dépenses et un contexte favorable sur le marché de l'immobilier, sans avoir eu recours à l'augmentation des impôts depuis 2016.

Des projets majeurs se concrétisent

2016 a permis de lancer les études nécessaires à la réalisation des actions du projet de mandat. 2017 a engagé une reprise progressive de l'investissement liée à la concrétisation amorcée des chantiers. 2018 et 2019 ont marqué le lancement et la poursuite de la phase opérationnelle du projet de mandat 2015-2021. 2020 reste dans cette phase opérationnelle de réalisation des projets, avec une accélération des investissements du Loiret qui augmente de plus de 2 %, soit un budget de 170 M€. Ce niveau d'investissement correspond à l'objectif du Département de maintenir un effort d'investissement d'environ 100 M€ par an sur la durée du mandat.

II. 2020 : des projets en faveur de l'avenir des Loirétains et des territoires

Ambitieux, le Département poursuit les engagements du projet de mandat afin d'offrir aux Loirétains un territoire où les services et équipements sont à la hauteur d'un département tourné vers l'avenir. Quatre politiques publiques sont mises en avant en 2020 : les aménagements routiers avec 46,7 M€, la politique dédiée aux collégiens pour un montant de 55,6 M€, l'investissement en faveur du Très Haut Débit, et l'engagement envers les territoires avec les programmes d'aides aux territoires avec 50,1 M€ (*carte des projets en annexe*).

Aménagements routiers

Investir pour des infrastructures performantes au service des Loirétains

Une meilleure desserte des territoires passe par leur désenclavement au travers des opérations de franchissement de Loire et des déviations d'agglomération. Les embouteillages de Bazoches-les-Gallerandes, comme les embouteillages quotidiens du pont de Jargeau, ou le trafic de transit excessif de poids lourds sur certaines communes, rappellent que certains de nos territoires souffrent d'entraves pour leur développement et leur cadre de vie.

À ce titre, le budget 2020 comprend les projets suivants :

- **Déviations de Jargeau**

Le projet vise à améliorer le cadre de vie des populations riveraines des itinéraires traversant les centres urbains de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Darvoy, ainsi qu'à fluidifier la traversée du pont de Jargeau aux heures de pointe. 2020 sera consacrée à la poursuite des travaux du contournement de Saint-Denis-de-l'Hôtel, pour une livraison de cette section en 2021. La mise en service complète de la déviation est prévue début 2024.

- **Déviations de Bazoches-les-Gallerandes (RD 927)**

La déviation de Bazoches-les-Gallerandes permet d'améliorer le cadre de vie général de la population du centre-ville traversé par la RD 927 (3533 véhicules par jour) et d'assurer un itinéraire au gabarit suffisant pour la circulation des poids lourds. Le montant de cette nouvelle infrastructure est estimé à 4,5 M€ TTC dont 400 000 € à la charge de la commune. En 2020, 3,3 M€ seront consacrés. En 2020, le Département engagera les travaux d'aménagement de la déviation, avec pour objectif une mise en service à la fin de cette même année, sous réserve de la maîtrise du foncier.

- **Aménagement de l'échangeur de Fay-aux-Loges et Donnery**

Le projet consiste en l'aménagement de l'échangeur de la RD 2060 avec la RD 921, sur les communes de Fay-aux-Loges et Donnery, en raison des remontées de files constatées aux heures de pointe sur la bretelle de sortie de la RD 2060 dans le sens Orléans à Fay-aux-Loges qui tend à se rapprocher de la RD 2060 le soir, et sur la RD 921 vers la RD 2060 en direction d'Orléans. Les objectifs de l'aménagement sont de sécuriser les échanges entre la RD 2060 et la RD 921, d'améliorer les conditions de fluidité du trafic routier au droit de l'échangeur, et de prendre en compte le trafic poids lourds. La réalisation des travaux est prévue dès le printemps 2020, pendant 8 mois, pour une mise en service fin 2020, qui achèvera la mise en sécurité des échangeurs de la RD 2020 sur l'Est orléanais. Le coût total de l'opération est estimé à 3,6 M d'€.

- **Travaux de réhabilitation du pont de Châtillon-sur-Loire (RD 50)**

Les travaux ont débuté en novembre 2018 et se poursuivront jusqu'à l'été 2021. L'objectif est de faciliter, par la réhabilitation de l'ouvrage existant, la circulation routière tout en contribuant au développement du Giennois. Une passerelle dédiée aux piétons et cycles sera également créée sur cet itinéraire Loire à vélo. Depuis le début de l'hiver 2019-2020 et la mise en place du système de suspension provisoire, le pont n'est plus soumis aux fermetures liées aux températures inférieures à 0°C pour les véhicules légers. Les travaux seront terminés à l'automne 2021. Le montant du projet s'élève à plus de 21 M d'€ TTC, dont 5,4 M€ seront consacrés en 2020.



- **Aménagement du carrefour giratoire à Artenay**

L'opération, inscrite au programme pluriannuel des aménagements de sécurité de la politique des Infrastructures du Département, consiste à réaménager le carrefour à l'intersection des RD 2020, 2154 et 5 sur la commune d'Artenay, actuellement équipé de feux tricolores. Cet aménagement permettra de sécuriser et fluidifier les échanges, d'accroître la lisibilité du carrefour, de garantir des conditions satisfaisantes de visibilité réciproque, de prendre en compte le trafic des poids lourds. La réalisation des travaux est prévue à partir du 2^{ème} trimestre 2020, pour une durée de 6 à 8 mois. Le coût de l'opération s'élève à 1,6 M d'€.

Environnement

Un engagement fort et volontaire de la part du Département

En 15 ans, le Département du Loiret a apporté plus de 100 M€ au territoire pour l'amélioration des stations d'épuration, la restauration des cours d'eau, la préservation de la ressource en eau, l'ouverture au public des parcs naturels, la réalisation d'inventaires naturalistes, l'aménagement d'itinéraires de randonnées nature, la restauration du canal d'Orléans, etc. L'objectif étant de valoriser le patrimoine naturel et paysager, favoriser son accessibilité à tous les publics, pour un usage respectueux des milieux, et préserver durablement la biodiversité et le cadre de vie des habitants. Pour 2020, le Département prévoit une enveloppe financière de 6,1 M€ (4,6 M€ en investissement et 1,5 M€ en fonctionnement) en faveur de cette politique.

L'entretien et l'amélioration des parcs départementaux et des espaces naturels sensibles, l'aménagement et l'entretien des véloroutes, ainsi que l'aménagement du Canal d'Orléans sont les deux axes phares de cette politique de 2020.

- **Les parcs départementaux et les Espaces Naturels Sensibles**

À travers sa politique relative aux espaces naturels sensibles (ENS), le Département soutient l'action de nombreux acteurs de l'environnement (ONF, Loiret Nature Environnement, Conservatoire botanique national du bassin parisien, arboretum...).

La démarche de labellisation des ENS auprès des acteurs locaux se poursuivra, garantissant ainsi un soutien financier du Département pendant 5 ans pour chaque site labellisé. Le Loiret compte actuellement 14 ENS. En 2020, le Loiret labellisera ENS un site du territoire.



Enfin, le Département dispose de 7 parcs départementaux ouverts au public gratuitement et toute l'année. Il finance leur entretien courant et poursuit les investissements sur ceux-ci afin de favoriser leur accessibilité tout en favorisant la préservation de la biodiversité. Ainsi, en 2020, un plan de gestion du boisement sera mis en œuvre sur le Parc de Sully, et une étude de restauration des berges des grandes douves y sera lancée. La création d'une seconde entrée sera également étudiée au Parc de Villemandeur et l'aire de jeux sera remplacée au Parc de Cerdon (Etang du Puits).

Au total, cette thématique représente un budget d'investissement de plus de 400 000 € et de plus de 650 000 € en fonctionnement.

- **Les véloroutes du Département**

Les véloroutes représentent une enveloppe de 800 000 € d'investissement prévus pour 2020 et plus de 340 000 € de fonctionnement. La **véloroute le long des canaux du Loing et de Briare** (Scandibérique) est achevée (pour un coût de 6,5M €) et sera ouverte au public pour la saison touristique 2020.

2020 verra également s'achever les travaux d'adaptation du viaduc ferroviaire entre Sully-sur-Loire et Saint-Père-sur-Loire. 700 000 € y seront consacrés.

- **Le Canal d'Orléans**

Le Canal d'Orléans est l'un des plus gros projets de la mandature, représentant une enveloppe budgétaire de 24 M€ d'ici 2021. Suite à la crue de mai 2016, le Département a statué sur la mise en place d'un programme d'aménagement devant prendre en compte la sécurisation des biens et des personnes, la restauration du patrimoine et le développement touristique.

Ainsi, en 2020, le Département va mettre en service le nouveau système d'alerte et de prévention des crues, mais aussi restaurer plusieurs ouvrages hydrauliques et effectuer des renforcements de berges. Plusieurs opérations de travaux démarreront en toute fin d'année 2020 concernant notamment : le remplacement des portes et la remise en service des écluses de Choiseau et la Chaussée à Coudroy, la mise en œuvre d'un clapet amont et le remplacement des portes de l'écluse de Vitry-aux-Loges, et la remise en fonction des ouvrages de régulation et de décharge de l'étang d'Orléans. Ces actions représentent un budget d'investissement de 3,3 M €.

Par ailleurs, 2020 sera la première année où le Département reprendra en gestion directe l'exploitation du domaine du canal puisque le Syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans, qui assurait jusqu'alors cette mission, a été dissout au 31/12/2020. Un budget de fonctionnement de 240 000 € est donc prévu à ce titre.



Éducation

Un investissement fort pour favoriser la réussite des collégiens des 57 collèges publics départementaux

Dans un contexte de hausse des effectifs scolaires (à nouveau près de 400 collégiens supplémentaires attendus à la rentrée 2020), la collectivité, au-delà du levier que constitue la sectorisation des collèges (définition du secteur de recrutement des élèves), souhaite poursuivre son programme d'investissement au niveau des collèges publics. Cela représente en 2020 un budget de 55,6 M€ en investissement.

Trois collèges seront construits pendant la durée du mandat (un établissement au Nord-Est d'Orléans et deux sur Pithiviers). La demi-pension du collège « Robert Goupil » à Beaugency sera reconstruite avec une livraison prévue pour la rentrée 2020. Les travaux pour la restructuration du collège « La Sologne » à Tigy devraient débuter en juin 2020, et la livraison du collège est prévue pour la rentrée 2022. Des études sont engagées avec la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle en vue de reconstruire le collège André Malraux. D'importants travaux de gros entretien et renouvellement seront aussi engagés sur d'autres établissements scolaires loirétains.

Zoom sur les futurs collèges :

- Nouveau collège au Nord-Est d'Orléans avec une livraison prévue à la rentrée 2020 : le projet consiste en la construction d'un collège avec une capacité d'accueil de 600 élèves plus une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) de 64 places avec un internat de 40 places. Le collège est pressenti comme collège innovant sur le plan des usages numériques. Il accueillera par transfert le collège actuel Jean Rostand dont l'ancien site sera fermé puis restitué à la Ville d'Orléans. Dans le cadre d'un conventionnement avec la Ville d'Orléans, le projet prévoit également la construction d'un gymnase, d'une salle polyvalente et d'un parking. À noter qu'à l'issue d'une large concertation menée en 2019 avec l'ensemble des acteurs (Direction académique, collèges, collectivités, parents d'élèves,...), l'ouverture de ce futur collège s'accompagnera d'une nouvelle sectorisation définie sur le territoire d'Orléans Nord Est.

Visuels des futures constructions au Nord-Est d'Orléans
© Arcadis Prodi Facea Claude Mathieu associés



- Collèges dans le Pithiverais : le projet porte sur la reconstruction/construction de 2 collèges pour une livraison en septembre 2021 : la reconstruction complète de l'établissement « Denis Poisson » à Pithiviers et la construction d'un 2^e collège sur la commune de Dadonville. Dans le cadre d'un conventionnement avec la Communauté de communes du Pithiverais et la commune, le projet prévoit également la construction d'un gymnase sur Dadonville.

Numérique

2020 marquera le terme des déploiements Lyseo et le début du projet de généralisation de la fibre à l'abonné.

2020 demeure pour le projet Lyseo une année dense avec la finalisation des déploiements visant à atteindre le bon haut débit pour tous et à rendre la fibre accessible aux 40 premières communes de la zone d'initiative publique.

À ce jour, il reste :

- environ 25 000 foyers ou entreprises à rendre éligibles à la fibre à l'abonné (l'objectif global était de 85 000 prises réparties sur 40 communes)
- une dizaine d'opérations de montée en débit à réaliser (l'objectif global était de 120 opérations réparties sur l'ensemble du territoire)
- 15 émetteurs THD Radio à mettre en service

Pour mener à bien ces opérations planifiées en 2020, un budget conséquent de 15,07 M€ est consacré au Très Haut Débit.

En janvier 2020, le Département du Loiret se fixe deux nouveaux objectifs :

- Le bon débit pour tous fin 2020
- La fibre pour tous fin 2020



© CD45

Solidarité territoriale

Soutenir les communes et Epci dans leurs développements

Les communes et EPCI occupent une place prépondérante au sein du programme d'aides avec un apport du Département de 24,5 M€, dont 20,7 M€ consacrés à la *Mobilisation du Département en faveur des territoires*, nouvelle politique d'appui au développement territorial, mise en place en 2017. L'objectif est de soutenir le développement local et favoriser la création d'emplois durables. Outre l'équité, la transparence et la simplification des démarches, ce dispositif d'aides s'inscrit dans une logique de dialogue et de proximité.

Par exemple, le Département du Loiret soutient financièrement Orléans Métropole pour son projet CO'Met, à hauteur de plus de 26 M d'€. Le Loiret apporte également son soutien à la Ville d'Orléans, en subventionnant la rénovation du MOBE à hauteur de 2,4 M d'€.

Un Département solidaire en faveur des personnes âgées

Le Loiret a lancé, en 2015, un plan solidaire pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes : le plan *Loiret Bien Vieillir*. À travers ce plan, le Loiret entreprend la reconstruction ou la restructuration de 22 Ehpad habilités à l'aide sociale à l'hébergement, sur les 68 Ehpad du Loiret. L'impact financier sur les 6 années s'élève à 127 M€ HT soit 158,4 M€ TTC. Le Département accorde une enveloppe financière de près de 23 M€ sur la durée du mandat.

D'ici la fin d'année 2020, le Loiret procédera à l'achèvement du programme de l'EHPAD d'AmiVille (Amilly + Villemandeur), de l'EHPAD de Lorris, de l'EHPAD de Gien, du CHRO Saran et du CHRO Saint-Jean à Briare. 10 établissements sont concernés par des travaux cette année :

- *L'EHPAD du Centre hospitalier Dezarnaulds de Gien* : il s'agit de travaux de restructuration du pôle gériatrique, afin d'améliorer les conditions d'hébergement. La capacité future sera de 80 lits. Les travaux ont démarré courant décembre 2017 et s'achèveront en avril 2020. Le montant de la subvention accordée par le Département s'élève à plus de 900 000 €.
- *L'EHPAD La Vrillière à Châteauneuf-sur-Loire* : il est prévu une reconstruction totale de l'établissement sur un nouveau site sur la commune de Châteauneuf-sur-Loire. La capacité du futur établissement sera de 93 lits. Les travaux ont débuté fin 2019. L'accompagnement du Département est de 1 063 000 € sur une opération immobilière de 10.3 M€.
- *L'EHPAD La Colline à Château-Renard* : cet établissement va être reconstruit avec une capacité de 80 lits. Le montant de l'opération s'élève à 9,3 M€ avec un accompagnement du Département de 914 640 €. Les travaux ont débuté en novembre 2019, pour une durée prévisionnelle de 16 mois.
- *L'EHPAD de Jargeau et Dumain à Fay-aux-Loges* : La direction de ces deux EHPAD est conjointe. En mai 2016, l'établissement de Fay-aux-Loges a été touché par les inondations, entraînant sa fermeture. Il a cependant rouvert ses portes à l'automne 2016. Le site de Jargeau étant en zone inondable, le Département prévoit la reconstruction d'un nouvel EHPAD, d'une capacité de 90 lits, sur la commune de Fay-aux-Loges, afin de rassembler ces deux établissements sur un même lieu. Tes travaux débiteront au premier semestre 2020.

- *L'EHPAD Les Pinelles à Saint-Denis-en-Val* : l'établissement a pour objectif, à travers son Programme Pluriannuel d'Investissement, la réalisation de travaux dans les salles de bain et la facilitation de l'accès aux conduites dans les faux plafonds. Ce PPI intégrera également le mobilier (espace restauration) et les travaux de gros entretien / renouvellement. Les études de conception sont en cours.
- *L'EHPAD Pierre Mondine à Outarville* : le Département est propriétaire des locaux de cet EHPAD. À ce titre, il en assure les opérations de maintenance et de gros entretien. La fin des travaux est prévue courant 2021.
- *La Résidence Saint-Martin à Malesherbes* : le Département est propriétaire des locaux de cet EHPAD. A ce titre, il en assure les opérations de maintenance et de gros entretien. La fin des travaux est prévue courant 2021.
- *L'EHPAD Les Hirondelles à Dordives* : le Département est propriétaire des locaux de cet EHPAD. À ce titre, il en assure les opérations de maintenance et de gros entretien. La fin des travaux est prévue courant 2021.
- *L'EHPAD La Chanterelle à Coulons* : pour cette établissement, des travaux d'entretien dits courants seront réalisés durant l'année. À terme, cet établissement va bénéficier d'une modernisation de l'offre avec la création d'une unité de 12 lits pour des personnes handicapées vieillissantes.
- *La Résidence du Parc à Puiseaux* : cet établissement de 92 lits a été construit en 1959. Une extension a été réalisée récemment. L'état du bâtiment est à améliorer car il s'agit d'un établissement vieillissant. Des travaux seront menés au cours de l'année 2020. Le Département accompagne l'établissement à hauteur de 515 000 €.



III. Les temps forts de 2020



**Livraison de l'EHPAD
du CHRO de Saran
courant 2020**

représentant une
subvention d'**1,3 M d'€**



**Ouverture au public
de la scandibérique pour
la saison touristique 2020**

représentant un coût total
de **6,5 M d'€**



**Mise en service de la
déviations de Bazoches-
les-Gallerandes fin 2020**

représentant un coût total
de **4,5 M d'€**



**Mise en service de
l'échangeur de Fay-aux-
Loges et Donnery fin 2020**

représentant un coût total
de **3,6 M d'€**



**Lancement d'une
nouvelle Délégation de
Service Public en 2020**

permettant de généraliser
la fibre d'ici **fin 2022**



**Ouverture du collège
d'Orléans Nord-Est en
septembre 2020**

représentant un coût total
de **20 M d'€**

L'investissement – les travaux en maîtrise d'ouvrage : 118 M€



COLLEGES : 47,1 M

dont :

- Collège Nord-Est à Orléans : 20M
- Deux Collèges de Pithiviers : 7M
- GER collèges : 4,1M
- Demi-pension de Beaugency : 3M
- Collèges – groupes froids : 2,4M
- Extension et demi-pension de Tigy : 1,8M
- Bâtiment collège de Châteauneuf-sur-Loire : 1,2M
- Informatique/Wifi-THD : 1,7M

THD : 5,1 M

Opérations génie civil

ARCHIVES : 2M

Nouveau bâtiment des archives départementales

AMENAGEMENTS ROUTIERS : 46,7M

- dont :
- PP amélioration des chaussées : 16M
 - RD 921 Jargeau - franchissement de Loire : 5,3M
 - Pont de Châtillon-sur-Loire : 5,4M
 - RD2060 - échangeur de Fay aux Loges 3,6M
 - RD927 déviation de Bazoche les Gallerandes : 3,3M
 - RD 2020 / 954 giratoire à Artenay : 1,6M
 - Pont Bardin à Amilly : 1,3M
 - RD 2020 - passage inférieur à Artenay : 0,9M
 - RD59 - carrefour giratoire de Sully sur Loire : 0,8M

LOIRET AU FIL DE L'EAU : 3,4M

amélioration, véloroute et rénovation ouvrage d'art

**MOBILITES
DOUCES 0,8M**

Loire à vélo et véloroute Loing Briare



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr